

Pour les nouveaux élèves

Les documents mentionnés ci-dessous doivent être obligatoirement fournis lors de l'inscription :

- Certificat d'aptitude et attestation de vaccination fournis par le médecin traitant ;
- Carnet de santé à présenter lors de l'inscription ;
- Photocopie du livret de famille
ou de l'acte de naissance pour les enfants de nationalité étrangère .

Pour Tous

- 4 photos d'identité ;
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile prenant en charge l'enfant ;
- Un RIB
- Photocopie de l'attestation accompagnant la carte Vitale
ou de l'assurance médicale privée stipulant la prise en charge de l'enfant ;
- Fiche de renseignements et d'inscription complétée et signée ;
- Règlement intérieur de l'établissement signé ;
- Contrat financier complété et signé.
- Charte de parents d'élèves complétée et signée